

l'expérience qu'on arrive à le déterminer avec assez d'exactitude. On a proposé comme critérium de la destruction de la papille, la facile extraction du poil sous la moindre traction. C'est là, en effet, la meilleure manière de s'assurer que l'opération est suffisante, mais toutefois ce critérium n'a qu'une valeur relative, car il faut savoir que quelques poils sur lesquels on tire un peu fort s'arrachent facilement, alors même que la papille n'est pas complètement désorganisée, que d'autre part, si l'on attend une dizaine de minutes, des poils qu'on croyait non détruits tombent presque tout seuls. J'ai l'habitude de ne procéder à l'épilation des poils touchés au cours d'une séance que dans le cours de la séance suivante. Alors si les poils viennent facilement, c'est que l'opération est bonne ; s'il y en a qui résistent, il faut recommencer l'opération. M. Brocq indique quelques moyennes pour fixer les idées de ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'électrolyse. Cinq à dix secondes pour le duvet ; dix, quinze et même vingt secondes pour les gros poils. Ces chiffres me paraissent au-dessous de la réalité, on peut les doubler facilement pour s'épargner tout mécompte.

Dans le cours d'une séance d'une demi-heure, on peut donc détruire une quarantaine de poils, un peu plus s'il s'agit de duvet très fin, mais ce dernier cas est rare, car généralement on ne demande que l'extirpation des poils apparents.

On peut faire une séance chaque jour, même, quand le temps presse, deux par jour, mais il faut bien savoir que, pour agir sur la même région, un repos de vingt-quatre heures est préférable. On divise donc par zones les poils à détruire, on attaque une zone ou deux par jour, puis d'autres zones le lendemain pour revenir le surlendemain aux zones premièrement électrolysées. Un point très important, c'est qu'il ne faut jamais détruire plusieurs poils côte à côte ; on s'exposerait à ce que les zones d'escharification se rejoignent pour former plus tard une cicatrice. Tout au contraire, il faut faire comme le cavalier au jeu d'échecs, agir toujours en sautant un poil.

L'opération, même quand elle a été habilement conduite, laisse repousser un certain nombre de poils touchés, le cinquième environ, ce dont il faut avertir les patientes, mais, effet plus désagréable de l'épilation électrolytique, il n'est pas rare de voir se produire une repousse de nouveaux poils à côté de ceux qui ont été détruits. La transformation du duvet en poils est-elle due à ce que l'irritation du courant exagère la nutrition de la peau à ce niveau, consiste-t-elle en un simple phénomène de remplacement, tels les arbres d'une forêt qui prennent une nouvelle force dès que les gros troncs ont été élagués ? Je ne sais, mais il y a là un élément de surprise pour les débutants et pour les patients s'ils n'en sont pas avertis. Du reste, ces poils nouveaux, moins forts et moins vigoureux, beaucoup moins nombreux que les premiers, se laissent plus aisément détruire. Parfois après cette seconde repousse, il s'en produit une troisième, le plus souvent insignifiante. Mais ces repousses successives allongent singulièrement la durée totale du traitement. Si bien qu'on ne peut affirmer qu'une région donnée est définitivement glabre qu'au bout de plusieurs mois d'expectation.

La durée totale d'un traitement est donc infiniment élastique, il faut, pour l'apprécier, compter à la loupe le nombre de poils d'une petite région, un centimètre carré, par exemple, multiplier par le nombre de centimètres carrés que comporte toute la surface à épiler et diviser par quarante, en ajoutant quelques séances supplémentaires pour les repousses possibles successives.

Quant on a terminé la séance, on constate que chaque poil touché est entouré d'une petite tache jaune clair souvent vésiculeuse, puis une petite croûte se forme et cinq ou six jours après il ne persiste plus qu'un point rouge qui va aller en s'effaçant graduellement. Quelques lavages à l'eau boriquée, quelques cataplasmes de fécule si l'inflammation est vive, un peu de poudre d'amidon au cas contraire, constituent tout le pansement.

Le seul accident que comporte l'électrolyse épilatoire est la formation de petites cicatrices en cupules analogues à celles de la variole, lorsque le courant employé a été trop violent. Ces cicatrices se colorent quelquefois en brun, dit M. Brocq, je n'ai, pour ma part, jamais observé cette coloration. Mais ces divers accidents sont facilement évitables. Il suffit de ne pas, comme nous l'avons recommandé, agir dans une même séance sur plusieurs poils contigus et d'employer des courants à intensité bien réglée.

Indications de l'opération. — Les parties les plus fréquemment atteintes d'hypertrichose et où cette difformité est surtout gênante sont chez les femmes, le menton, les lèvres au niveau des commissures, les joues, la poitrine dans l'espace inter-mammaire, les seins autour de l'aréole, etc. Certains sujets qui présentent ce petit défaut esthétique mais peu développé en sont préoccupés outre mesure, ils commencent par employer divers moyens dépilatoires, le flambage, le rasoir, les pâtes dépilatoires de toutes sortes. Ils ne font ainsi qu'aggraver le mal en transformant les poils duvets en poils apparents et volumineux. Dès lors l'hypertrichose devient une obsession, la trichophobie, et c'est rendre un véritable service à ces sujets que de les débarrasser de poils qui, souvent peu apparents pour l'entourage, prennent à leurs propres yeux une importance exagérée. L'état d'obsession procuré par l'hypertrichose peu ou prou accentuée est donc une indication formelle d'opérer. Cet état est des plus fréquents. Chez d'autres sujets les poils constituent une véritable difformité capable d'entraver socialement l'avenir. Pour beaucoup c'est presque une question vitale, c'est l'impossibilité de se marier, c'est toute une série d'humiliations, de blessures d'amour-propre ; là encore il y a indication formelle d'opérer.

Mais s'il s'agit de poils peu nombreux, peu visibles, ou d'un duvet épais mais peu apparent et que la patiente consulte le médecin pour savoir simplement sans en être préoccupée outre mesure s'il est possible et facile de faire disparaître ce petit

défaut, il y a bien souvent lieu de conseiller l'abstention.

Chez les brunes l'emploi de l'eau oxygénée en lotions en décolorant le poil rend presque invisible une moustache un peu trop apparente lorsqu'elle était brune, c'est un bon moyen à conseiller à ces clientes pour leur faire prendre patience. Il y a aussi une question d'âge dont il faut tenir compte. Il est évident que l'opération s'impose moins chez une femme d'un certain âge, mais c'est une raison qu'il est difficile de donner et lorsqu'une dame déjà mûre demande à ce qu'on la débarrasse d'un duvet importun c'est souvent qu'elle rentre dans la catégorie des obsédées et le mieux est d'agir suivant ses vœux.

Nœvi. Angiômes. Tumeurs érectiles.

Les nœvi se distinguent en : 1° nœvi pigmentaires ; 2° nœvi vasculaires ou angiômes.

Les nœvi pigmentaires sont constitués par : 1° l'exagération de la pigmentation ; 2° l'hypertrophie de la peau ; 3° la présence anormale de poils. Ces éléments peuvent être isolés ou associés, si bien qu'on trouve des nœvi uniquement pileux, des nœvi hypertrophiques et des nœvi lisses. Mais le plus souvent ces diverses formes se combinent.

Dans cet ordre de nœvi, il s'agit donc de détruire : 1° la pigmentation ; 2° l'hypertrophie de la peau ; 3° les poils.

L'électrolyse est un des meilleurs moyens qu'on puisse utiliser contre ces difformités, mais elle est surtout efficace contre l'hypertrophie et contre l'exagération des poils. La pigmentation reste souvent rebelle à moins de procéder à une destruction profonde de la peau et alors la cicatrice qui résulte de l'opération ne donne pas un résultat esthétique supérieur à l'état primitif. On n'interviendra donc, à moins du désir formel du patient de tenter l'expérience, que dans les cas de nœvi pileux ou hypertrophiques où l'on est certain de faire disparaître les poils et de transformer le nœvus hypertrophique en nœvus plan, la pigmentation persistant, sauf rares exceptions.